

Transports qui s'occupe de ce genre de questions, mais puisqu'elle m'a été adressée, pendant l'absence du premier ministre, je réponds à l'honorable député que:

1. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent n'a jamais fait de demande ni adressé de requête demandant que le français soit banni dans les opérations de pilotage.

2. Une enquête verbale auprès d'avocats agissant pour des associations ou clients particuliers révèle que M. R. J. Burnside n'a pas fait la déclaration qui lui est imputée. La transcription de son témoignage, dès qu'elle parviendra à l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, confirmera cette réponse.

(Traduction)

### LA NAVIGATION

LE SAINT-LAURENT—DÉCLARATION RELATIVE À LA NAVIGATION EN HIVER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert):** Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre des Transports a hâte de répondre à une question que je lui ai posée au sujet de la navigation en hiver.

**L'hon. G. J. McIlraith (ministre des Transports):** Le 26 juin, comme en fait foi la page 1687 du hansard, le député de Saint-Jean-Albert m'a posé une question au sujet de la navigation en hiver sur le Saint-Laurent. Je répondrai que l'expansion de la navigation hivernale sur le Saint-Laurent dont parle le député est très faible et que les brise-glaces qui peuvent travailler sur le fleuve à d'autres fins n'y aident pas directement. Les fins auxquelles les brise-glaces travaillent sur le fleuve sont reconnus depuis longtemps: il s'agit de protéger les propriétés riveraines contre les inondations.

La navigation commerciale sur le fleuve a été lancée par des intérêts commerciaux et bien que les changements dans la navigation pourraient bien un jour exiger un rajustement de l'ensemble de notre économie, le gouvernement n'a pas l'intention de prendre des mesures visant à améliorer les conditions dans un secteur si cela entraînerait des conséquences défavorables pour d'autres parties du pays. L'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent ne songe aucunement à la navigation pendant l'hiver sur la voie maritime.

Pour ce qui est de l'autre partie de la question qui portait sur une mesure adoptée par le Congrès des États-Unis à ce sujet, je n'ai reçu aucun avis officiel à cet égard et je n'en sais pas plus que je n'en ai lu dans un article de journal.

**M. D. M. Fisher (Port-Arthur):** Pourrais-je poser une question supplémentaire? J'aimerais demander au ministre si la déclaration nous informe que la navigation commerciale qui se pratique à Québec et à Montréal aurait été possible sans les brise-glaces?

**L'hon. M. McIlraith:** Non, monsieur l'Orateur, j'ai pris bien garde de ne pas m'exprimer de cette façon.

**M. Bell:** Pour ce qui est de l'enquête que les États-Unis veulent faire sur la navigation d'hiver, le ministre tiendra-t-il la Chambre au courant de la position et de l'attitude du gouvernement à ce sujet et insistera-t-il au besoin pour faire reconnaître notre droit, étant donné que la voie maritime est une entreprise mixte, de présenter les demandes voulues au sujet de cette question importante?

**L'hon. M. McIlraith:** Pour répondre à cette demande, je signalerai que la seule mesure prise par les États-Unis actuellement est de permettre qu'une étude soit faite. Les Américains n'ont pas entrepris l'étude elle-même.

(Texte)

### LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

FORMATION PROCHAINE DE LA COMMISSION SUR LE BICULTURALISME

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre.

Le premier ministre peut-il confirmer à la Chambre que la Commission d'enquête sur le biculturalisme serait formée dès lundi, ainsi qu'en fait foi le journal *Le Devoir* de ce matin?

(Traduction)

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, nous espérons être en mesure de faire une déclaration vendredi ou lundi. Cela dépendra des réponses que nous recevons d'ici là des personnes à qui nous avons demandé de faire partie de la Commission.

(Texte)

**M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre. A-t-il l'intention de nommer MM. Gérard Pelletier et André Laurendeau comme membres de cette Commission?

(Traduction)

**M. l'Orateur:** A l'ordre! La question est irrecevable.